

## FORMATION « SENSIBILISATION AU HANDICAP DE L'ENFANT »

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement bienveillant, de développer ses potentialités et de se sociabiliser dans les meilleures conditions.

Aussi la réglementation en vigueur permet l'accès des enfants en situation de handicap aux structures collectives d'accueil ou de loisirs.

*Cette formation de SENSIBILISATION va permettre à votre personnel travaillant auprès d'enfants d'acquérir les compétences en termes de SAVOIR et de SAVOIR ETRE : d'avoir des bases, tout en s'enrichissant d'expérience d'autrui.*

*A l'issue de notre formation, les participants auront une meilleure compréhension des notions de handicap et pourront ainsi faciliter et adapter l'accueil des enfants concernés.*

*Ils pourront ainsi dépasser leurs appréhensions pour pouvoir réagir d'une manière efficace et être informé de la conduite à tenir.*

### Objectif général : sensibiliser votre personnel

#### Objectifs pédagogiques :

- Rappel concernant le cadre législatif de l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- Connaître les différents types de handicap,
- Comprendre le handicap,
- Savoir adapter son comportement et ses méthodes de travail au développement de l'enfant en situation de handicap,
- Être professionnel auprès d'enfant porteur de handicap et savoir adapter son accueil

**Public :** Tout personnel travaillant auprès d'enfants

**Tarif :** Cf au devis présenté

**Durée :** 1 journée (7 heures)

**Prérequis :** Aucun

**Délais d'accès :** variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

**Support :** Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

#### Formateur :

Consultant J+ FORMATION Psychothérapeute/ Neuropsychanalyste spécialisé dans le secteur de la petite enfance.

**Contrôle du suivi :** Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore également un compte-rendu de formation.

#### Moyens pédagogiques :

Apports théorique (Powerpoint et documents divers : textes...)

Apports pratiques : pédagogie active avec nombreux échanges permanents avec les stagiaires autour d'exemples concrets amenés par le formateur, exemples tirés de la pratique. Quizz. Ateliers. Questions-réponses avec le formateur.

#### Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

#### Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

**Accessibilités** : NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES A TOUT PUBLIC et notamment aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou [jplusformation@hotmail.com](mailto:jplusformation@hotmail.com).